

Feuillets d'information de l'environnement

L'utilisation de l'eau à l'extérieur, 2015

Par la Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie
et des transports

Date de diffusion : le 21 juillet 2017



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

L'utilisation de l'eau à l'extérieur, 2015

par la Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports

L'arrosage des pelouses et des jardins constitue une grande partie de l'eau utilisée à des fins résidentielles à l'extérieur de la maison. En 2013, les Canadiens ont utilisé en moyenne 223 litres d'eau à la maison chaque jour, ce qui comprenait l'eau utilisée à l'intérieur et à l'extérieur¹. Il existe diverses stratégies pour réduire la quantité d'eau utilisée pour arroser les pelouses et les jardins, dont les citernes et les barils pluviaux, et différents types de systèmes d'arrosage.

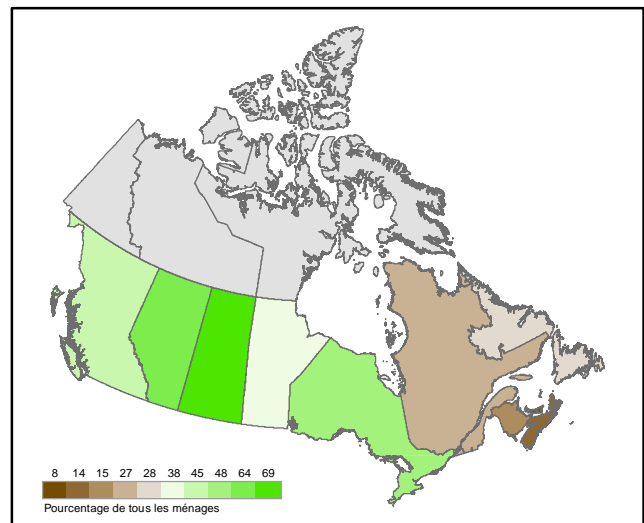
Barils et citernes

Les barils et les citernes permettent aux ménages de recueillir l'eau de pluie afin de l'utiliser pour arroser leur pelouse et leur jardin. En 2015, 15 % des ménages canadiens avaient un baril ou une citerne. Comparativement au reste du Canada, les ménages des provinces des Prairies, soit le Manitoba (22 %), la Saskatchewan (28 %) et l'Alberta (25 %), étaient les plus nombreux à déclarer le recours à cette méthode.

Les ménages résidant dans une région métropolitaine de recensement (RMR)² étaient moins susceptibles d'utiliser un baril ou une citerne que ceux vivant à l'extérieur d'une RMR (13 % par rapport à 22 %). Parmi les ménages résidant dans une RMR, ceux de Kingston étaient les plus susceptibles d'utiliser un baril ou une citerne, alors que les ménages de Vancouver étaient les moins susceptibles de le faire (34 % par rapport à 5 %^E).

L'utilisation de barils et de citernes était plus fréquente chez les ménages vivant dans une maison individuelle non attenante (22 %) que chez ceux occupant un autre type de logement.

Carte 1
Ménages ayant déclaré arroser leur jardin en 2015



Source : Statistique Canada, CANSIM 153-0171

Propriétaire ou locataire

On observe une corrélation entre les ménages qui sont propriétaires de leur logement et l'utilisation d'un baril ou d'une citerne. En 2015, les ménages qui étaient propriétaires du logement dans lequel ils vivaient étaient cinq fois plus susceptibles que ceux qui n'étaient pas propriétaires d'avoir un baril ou une citerne (19 % par rapport à 4 %).

1. Statistique Canada, tableau 153-0127 — Utilisation d'eau potable selon le secteur et utilisation quotidienne moyenne, Canada, provinces et territoires, données occasionnelles (tableau), CANSIM (base de données) (site consulté le 22 juin 2017).

2. Une RMR est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé noyau). Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants.

L'arrosage des pelouses

Arroseurs indépendants et systèmes d'arrosage

Les propriétaires peuvent utiliser plusieurs types d'arroseurs pour arroser leur pelouse ou leur jardin. Les arroseurs indépendants fixés au bout d'un tuyau d'arrosage sont assez courants. Il y a aussi les systèmes d'arrosage composés de conduites souterraines munies de multiples têtes d'arroseur et, souvent, d'une minuterie pour contrôler l'heure de l'arrosage et la quantité d'eau utilisée. S'ils sont utilisés adéquatement, les systèmes d'arrosage permettent une application plus efficace de l'eau; toutefois, la méthode la plus efficace peut être l'arrosage manuel, car l'eau est appliquée uniquement là où c'est nécessaire.

Tout le monde n'arrose cependant pas sa pelouse. En 2015, seulement 43 % des ménages canadiens ayant une pelouse ont déclaré l'arroser. De ces ménages, 63 % ont utilisé un arroseur indépendant ou un système d'arrosage. Parmi les ménages qui ont arrosé leur pelouse, 19 % ont utilisé un système d'arrosage et 45 % ont utilisé un arroseur indépendant. La proportion restante des ménages ont arrosé leur pelouse à la main, au moyen d'un tuyau d'arrosage ou d'un arrosoir.

Les ménages de la Saskatchewan (69 %) étaient plus susceptibles d'avoir arrosé leur pelouse, suivis de ceux de l'Alberta (64 %). Les ménages de l'Île-du-Prince-Édouard (8 %^E), de la Nouvelle-Écosse (14 %) et du Nouveau-Brunswick (15 %^F) étaient les moins susceptibles d'avoir arrosé leur pelouse en 2015.

Arroseurs indépendants

Les arroseurs indépendants étaient les plus souvent utilisés par les ménages de Terre-Neuve-et-Labrador (58 %) et de l'Alberta (58 %), alors que les ménages du Québec (30 %) étaient les moins susceptibles d'utiliser ce type d'arroseur.

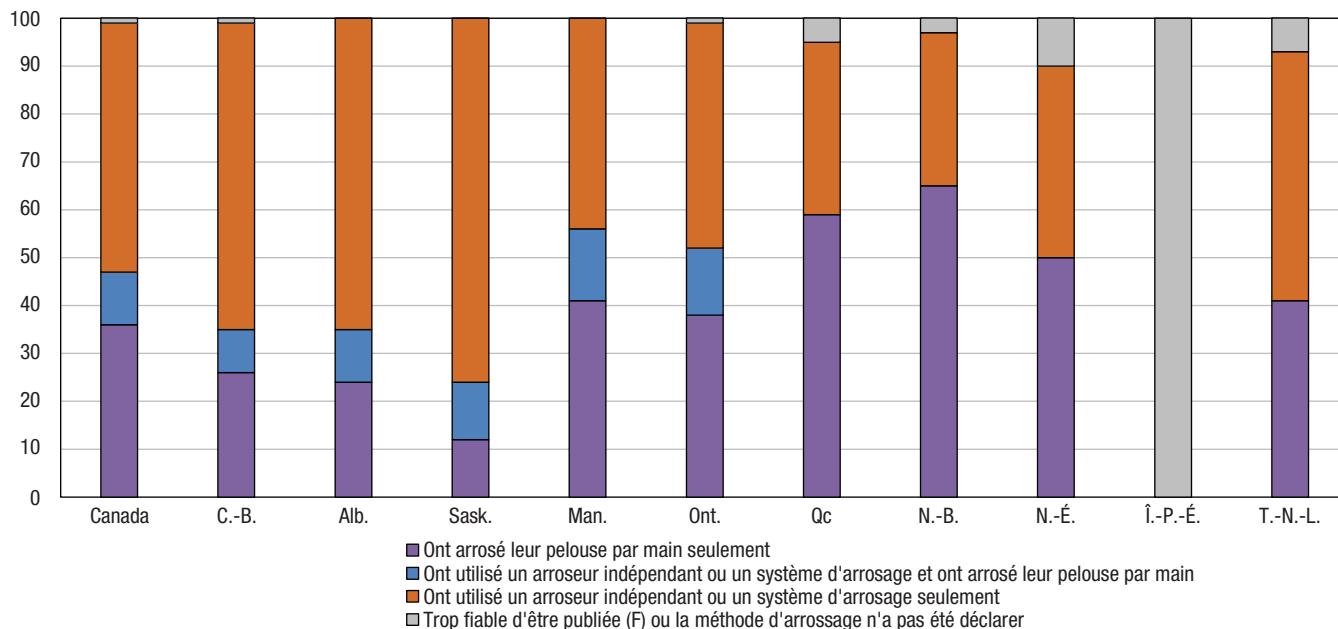
Systèmes d'arrosage

Alors que les systèmes d'arrosage permettent aux propriétaires d'arroser leur pelouse sans avoir à déplacer des tuyaux d'arrosage et des arroseurs indépendants, ils doivent faire l'objet d'un entretien régulier, car les conduites peuvent présenter des fuites, entraînant un gaspillage d'eau. Parmi les ménages ayant déclaré utiliser un système d'arrosage, la moitié (51 %) ont indiqué que leur système datait d'au moins huit ans.

Les systèmes d'arrosage étaient plus souvent utilisés par les ménages de la Saskatchewan (48 %) et de la

Graphique 1
Comment les ménages canadiens on arrosé leur pelouses

proportion des ménages qui ont arrosé leur pelouses



Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2015.

L'utilisation de l'eau à l'extérieur, 2015

Colombie-Britannique (39 %). La proportion des ménages des autres provinces ayant déclaré utiliser ces systèmes correspondait à la moyenne nationale. L'utilisation des systèmes d'arrosage dans les provinces de l'Atlantique était si faible que les estimations sont trop peu fiables pour être publiées.

Minuteries

En contrôlant l'heure et la durée des séances d'arrosage, les ménages peuvent optimiser la quantité d'eau qu'ils doivent appliquer sur leur pelouse. Au cours des dernières années, certains secteurs de compétence ont imposé aux ménages des restrictions quant au moment et à la fréquence des arrosages afin de préserver l'eau et de réduire le gaspillage³.

Dans l'ensemble, 32 % des ménages ayant utilisé un arroseur indépendant ou un système d'arrosage ont également utilisé une minuterie; 12 % des arroseurs indépendants comportaient une minuterie comparativement à 81 % des

systèmes d'arrosage.

L'arrosage du jardin

En 2015, 61 % de l'ensemble des ménages au Canada ont déclaré avoir un jardin ou un espace à l'extérieur planté d'arbres, d'arbustes, de fleurs ou de légumes. De ces ménages, 77 % ont déclaré avoir arrosé ces espaces au cours de l'été. La probabilité qu'un ménage l'ait fait augmentait de l'est à l'ouest du pays, 59 % des ménages de Terre-Neuve-et-Labrador ayant déclaré avoir arrosé ces espaces et 86 % des ménages de la Colombie-Britannique ayant déclaré l'avoir fait.

Environ le quart des ménages (24 %) ayant arrosé leur jardin ont utilisé un arroseur indépendant ou un système d'arrosage, dont 36 % étaient munis d'une minuterie.

À propos de l'Enquête sur les ménages et l'environnement

Dans le cadre de l'Enquête sur les ménages et l'environnement, les ménages canadiens sont interrogés à propos de leurs activités et de leurs comportements à l'égard de l'environnement. L'enquête porte sur un vaste éventail de sujets, comme la consommation et la conservation d'eau et d'énergie, les produits dangereux utilisés à la maison, ainsi que les interactions du ménage avec la nature. Les gouvernements s'appuient sur les données de l'enquête pour orienter les politiques et les programmes, les chercheurs s'en servent pour en savoir davantage sur les habitudes des Canadiens, tandis que les particuliers les utilisent pour voir comment ils se comparent au reste du pays.

La population cible de l'Enquête sur les ménages et l'environnement de 2015 se composait des ménages canadiens, sauf les ménages situés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, les ménages situés dans les réserves et autres peuplements autochtones des provinces et les ménages composés entièrement de membres à temps plein des Forces armées canadiennes. Les établissements et les ménages de certaines régions éloignées ont également été exclus.

Définitions, source de données et méthodes : [Numéro d'enquête 3881](#).

Données offertes dans CANSIM : tableau 153-0171.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300, composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).

3. La Ville de Vancouver, par exemple, a imposé de telles restrictions (<http://vancouver.ca/home-property-development/understanding-watering-restrictions.aspx>) (site consulté le 22 juin 2017).